

Le fonds SEPTEME est un FCPE (art. L. 214-164) de classification AMF Diversifié. Son objectif de gestion est d'apporter, sur un horizon de 5 ans minimum, une performance nette de frais de gestion supérieure à celle de son indicateur de référence, un indice composite 70% EONIA capitalisé + 30% Euro Stoxx 50 dividendes réinvestis.

L'allocation d'actifs de votre Fonds Commun de Placement d'Entreprise est très diversifiée et :

- privilégie des fonds gérés par des sociétés de gestion entrepreneuriales françaises
- complète l'analyse financière classique avec des critères extra-financiers (Environnement, Sociaux et Gouvernance ou ISR).

L'éligibilité au PERCO à forfait social réduit est portée par l'investissement en fonds PEA-PME et en titres de sociétés éligibles qui ont de forts impacts économiques et sociaux dans nos régions.

Commentaire de gestion

Après les fortes baisses observées en 2018, 2019 a commencé par un *rally* que l'on observe généralement en fin d'année. Sur les actions, les performances du mois de janvier sont significatives : Euro Stoxx 50 +5.26% ; FTSE +3.58% ; S&P 500 +7.87% ; Nikkei 225 +3.79%.

Les sujets d'inquiétude qui présidaient à la dépression précédente, s'ils ont été surestimés, sont pourtant toujours bien présents : ralentissement de la croissance mondiale confirmé par tous les instituts de conjoncture nationaux et internationaux, relations commerciales Etats-Unis-Chine toujours tendues dans l'attente d'un hypothétique accord, *hard Brexit* de plus en plus probable, resserrement des conditions financières notamment en dollars... Sur ce dernier point, c'est l'inflexion plus accommodante du discours du président de la Réserve Fédérale américaine qui a, semble-t-il, sonné l'apaisement.

En début de mois nous avons profité de quelques opportunités sur des obligations courtes qui restaient très attractives malgré l'amélioration des conditions de marché (arbitrage General Electric Capital 2019 vs Rallye 2019) ; ou compartiments "massacrés" comme les valeurs moyennes via des fonds tels ontbleu Sherpa. A noter la sortie de l'action Tessi, suite à l'OPA de la société lyonnaise Pixel Holding faisant ressortir une plus value de 33% sur le dernier cours coté. En fin de mois, nous mettions en place une couverture partielle dans l'attente d'une respiration du marché après sa forte hausse.

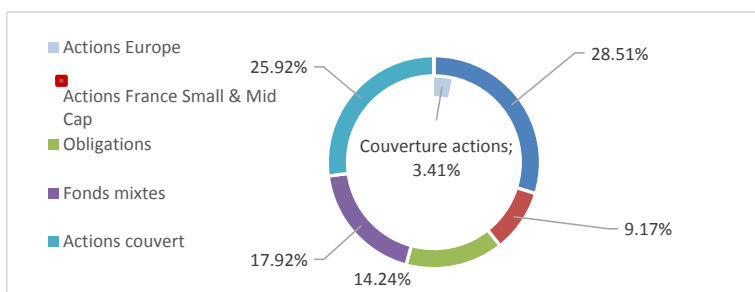
Fiche technique

| | | | |
|--------------------|--------------|----------------------|--------------------------|
| Valeur liquidative | 92.60 | Frais de gestion max | 1,20% ttc de l'Actif net |
| Actif net | 2,9M€ | Droit d'entrée | 2,75% ttc max |
| N° agrément AMF | 990000114939 | Droit de sortie | néant |

Performances

| | mois | 1 an | 3 ans | 2018 | 2017 |
|---------------------|-------|-------|---------|---------|-------|
| Septeme | 3.33% | 0.84% | -10.82% | -12.30% | 6.27% |
| Indice de référence | 1.76% | 0.84% | -3.42% | -3.93% | 2.52% |

Allocation



Source des données: Bloomberg, Finance S.A

Principales positions

| | |
|--------------------------------|--------|
| EXPERT PATRIMOINE | 13.74% |
| SEEBYOND EUROPE MARKET NEUTRAL | 10.68% |
| EXPERT EURO ISR | 10.59% |
| ELEVA ABSOLUTE RETURN | 10.00% |
| OBLIGATION 2019 RALLYE | 7.19% |
| GLG ALPHA SELECT | 5.24% |
| CPG CROISSANCE PME | 5.15% |
| ECHIQUIER PATRIMOINE | 4.18% |
| MONTBLEU SHERPA | 4.02% |
| OBLIGATION PERP TOTAL | 3.60% |

Focus

La suppression du forfait social est attendue comme l'une des mesures phare de la loi PACTE. N'hésitez pas à prendre contact avec votre spécialiste pour faire le point sur le grand intérêt de ces futures dispositions.

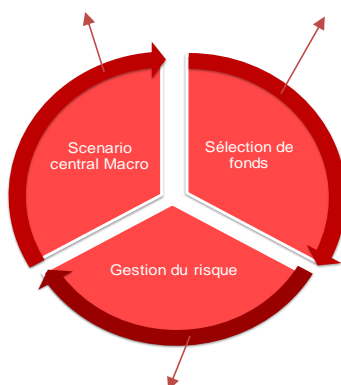
Processus de gestion

La gestion du fonds réside dans la sélection et le suivi d'OPC gérés ou non par Finance SA.

Une diversification efficace et une connaissance approfondie des caractéristiques des fonds - et des sociétés qui les gèrent - permettent, selon les phases de marché, d'optimiser le positionnement des investissements. Le FCPE maintient un profil de gestion dit "équilibré" et son exposition au risque action ne pourra pas dépasser 50%. En complément de fonds, le FCPE peut investir dans des actions ou obligations sélectionnées par Finance SA. Depuis la création du FCPE, seules des valeurs françaises ont été intégrées au portefeuille.

- Actifs (action, obligation)
- Zone (continent, pays)
- Secteurs et Thèmes

- Pré-sélection quantitative
- Relations de longue dates avec les gérants
- Analyse quantitative



- Mécanisme de prise de profit stop-loss
- Stratégie d'exposition opportuniste et de couverture court terme

DISTRIBUÉ, GÉRÉ ET INVESTI EN FRANCE

Destiné en priorité aux salariés de TPE, PME et ETI françaises, Septeme est aujourd'hui investi majoritairement dans des OPC gérés par des **sociétés de gestion entrepreneuriales françaises** avec lesquelles Finance SA entretient des relations privilégiées donnant ainsi accès aux porteurs à des expertises de gestion complémentaires aux siennes.

De plus, depuis septembre 2016, le prospectus du FCPE fait mention d'un investissement minimum de 7%, en direct ou via des OPC, sur des **titres éligibles au PEA/PME**. Cette règle d'investissement rend le fonds éligible aux PERCO à forfait social réduit.

Finance SA

Créée en 1990, Finance SA rassemble une société de gestion collective et une entité dédiée à la gestion privée. Le groupe met à la disposition de ses clients l'ensemble de son expertise et tous les FCP gérés par Finance SA sont accessibles aux investisseurs privés et institutionnels. En 2015, Finance SA a lancé sa gamme de FCPE en collaboration avec Prado Epargne

Equipe de gestion



François Delgorge
Directeur général
Gérant
20 ans d'expérience

- Gestion mixte et quantitative
- Responsable de

l'allocation d'actifs et des fonds diversifiés de Finance SA.



Patricia Pattein
Gérante
20 ans d'expérience

- Gestion privée
- Multigestion

Caractéristique du FCPE

| | | | |
|-----------------------------------|--|--------------------------------|----------------------------|
| Gérant du fonds | François Delgorgue | Fréquence de valorisation | Hebdomadaire |
| Forme juridique | FCPE | Valorisateur | CACEIS Fund Administration |
| Classification (Banque de France) | Diversifié (OPC d'OPC) | Dépositaire | CACEIS Bank |
| Société de gestion | Finance SA | TCCP | Prado Epargne |
| Devise de référence | Euro | Frais d'entrée | 2,75% néant |
| Affectation des revenus | Capitalisation | Frais de sortie | Néant |
| Date de création | 27 Juillet 2015 | Frais de gestion | 1,2% maximum |
| Indice de référence | 70% EONIA capitalisé + 30 Euro Stoxx 50 dividendes réinvestis | Commission de superperformance | Néant |
| | | Durée de placement recommandée | 5 ans |

Note importante

Cette plaquette commerciale est un document non contractuel, fourni à titre d'information par Finance SA. Elle ne constitue pas une recommandation, une sollicitation d'offre, ou une offre d'achat, de vente ou d'arbitrage de parts ou d'actions du FCPE. Le prospectus et le document d'information commerciale (DIC) sont à votre disposition sur simple demande auprès de Finance SA et consultables sur le site internet www.finance-sa.fr. Le fonds présente un risque en capital. Les performances passées ne préjugent en rien des résultats futurs, les investissements, soumis aux fluctuations des marchés, peuvent varier tant à la baisse qu'à la hausse.

Date de publication : 6 mars 2018

Finance SA

13 rue Auber - 75 009 Paris
Tél. : 01 40 20 00 89
R.C.S. PARIS B 353 984 362
AMF n° GP91-29 - www.finance-sa.fr

Contact : Alexia Fouchet - 01 40 20 11 72
a.fouchet@finance-sa.fr

